

Discours des vœux de Gilles Ménard, Maire de Granville, aux Granvillais

Janvier 2025

En ce début d'année, je vous souhaite au nom du Conseil municipal, une bonne et heureuse année, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui n'ont pu être présents ce soir.

Nous avons bien évidemment une pensée pour celles et ceux qui sont touchés par les épreuves de la vie, qui souffrent, qui sont dans la solitude, pour celles et ceux qui sont dans la précarité. Nous avons aussi une pensée émue pour nos compatriotes de Mayotte qui sont confrontés à une catastrophe sanitaire et humanitaire depuis le passage du cyclone Chido le 14 décembre dernier.

Que 2025 leur apporte réconfort et espérance.

Il y a 10 ans, la France basculait dans l'horreur. Nous pensons aux victimes des attentats de 2015.

Nous étions Charlie, nous sommes Charlie et nous resterons Charlie.

L'année que nous venons de traverser a été une nouvelle fois très particulière, toujours marquée par une situation géopolitique instable et extrêmement préoccupante avec les conflits au Proche Orient et en Ukraine.

Notre pays a sombré l'été dernier dans une sorte de chaos politique à la suite de la dissolution subite de l'Assemblée nationale avec des lourdes conséquences.

En mars dernier, les actionnaires d'un groupe français avaient à voter la rémunération de leur dirigeant proposée à 36 millions 500 000 euros, soit 1721 fois le smic ! Soumettre à des actionnaires un salaire de 100 000 euros par jour est profondément indécent !

En 2024, nous avons assisté à la communication des profits records des plus grandes sociétés Françaises du CAC 40 qui, pour la 3^{ème} année consécutive dépassaient les 140 milliards d'euros.

Nos décideurs ne devraient pas tergiverser pour que les multinationales françaises puissent participer au redressement des comptes publics en taxant les supers profits.

Les Français ont vu la progression de l'ubérisation de l'économie avec des nouveaux métiers souvent précaires entraînant pour de plus en plus de nos concitoyens un risque accru de déclassement social associé à un problème concret de pouvoir d'achat.

Les Français sont confrontés à l'effritement toujours plus accentué des services publics, l'amplification des déserts médicaux, la fermeture de lignes de trains ainsi qu'une pénurie de soignants dans nos d'hôpitaux.

Nos dirigeants n'ont pas assez, depuis beaucoup trop longtemps, reconnu que des alternatives au libéralisme financier exacerbé et sans limite étaient possibles pour une plus grande justice sociale.

Ils n'ont pas, aussi, assez perçu l'iniquité du maillage des services publics dans les territoires.

Force est de constater que la théorie du ruissellement n'a pas fonctionné. Elle a entraîné un déficit non maîtrisé de l'état, plongeant le pays dans une crise budgétaire sans précédent. Elle risque de l'entraîner vers une crise économique qui pourrait être la plus importante de ces 50 dernières années.

Au niveau local, nous devons faire de nos villes un abri, un refuge.

Nous devons amplifier les transitions, protéger les plus précaires, continuer à garantir l'accès à la culture pour tous, développer les mobilités douces, conforter le maintien des offres de santé et faciliter l'accès au logement.

Nous vivons des moments parfois compliqués, le slogan « je paye des impôts locaux donc j'ai le droit à... » est à la mode. L' élu local est souvent confronté à la posture du citoyen « consommateur », même pour quelques herbes folles pointant au pied d'un mur.

Les herbes poussent parce qu'après des décennies d'abus de produits phytosanitaires, leur utilisation a été proscrite. Et que consacrer des moyens importants à en venir à bout n'est peut-être pas une priorité.

On le sait, le plan de redressement des comptes de l'État va bouleverser les finances des communes. Dans ce contexte budgétaire extrêmement difficile, la solidarité et le maintien des services publics locaux sont les priorités de mon équipe municipale et elles le resteront, jusqu'à la fin de ce mandat.

Maintenir cette solidarité et ces services nécessite des choix parfois difficiles mais l'intérêt général doit être notre boussole.

Oui, nous payons des impôts locaux, mais les repas dans nos cantines ne sont pas facturés au prix de revient et permettent à tous les enfants de bénéficier de repas à des prix raisonnables, où la part du bio et du local ne cessent d'augmenter.

Nous payons des impôts locaux, mais nous pouvons tous assister gratuitement à des événements culturels, fréquenter la médiathèque et la ludothèque communales, ou prendre le transport urbain.

Nous payons des impôts locaux mais nos enfants et petits-enfants peuvent se rendre à l'espace jeunes, au centre de loisir de la ville ou être accueilli dans des groupes scolaires bien entretenus.

Oui, nous payons des impôts locaux mais nous construisons des logements sociaux financés par la puissance publique et hébergeons des jeunes dans nos FJT.

Nous payons des impôts locaux mais nos seniors peuvent être accueillis dans des structures municipales portées par le pôle senior ou le CCAS et bénéficier de nombreux services d'accompagnement.

Nous payons des impôts locaux mais nous, ou notre famille, pouvons adhérer à un club sportif associatif grâce à la politique des coupons sports de la ville, intégrer le pôle communal d'insertion professionnelle ou fréquenter les activités proposées par l'Agora.

Croyez-moi, à Granville, personne ne paye des impôts en vain.

Je me permets aussi de rappeler que le taux communal de la taxe foncière n'a pas augmenté à Granville ces dernières années.

En 2019, Je me suis engagé dans la campagne des municipales notamment pour défendre l'hôpital de Granville, dont les urgences étaient fortement menacées.

Je préside depuis le conseil de surveillance des hôpitaux du sud manche qui regroupe les sites d'Avranches, de Granville et de Villedieu. Son déficit cumulé a dépassé les 30 millions d'euros.

La responsabilité n'en revient pas aux soignants et aux équipes du centre hospitalier, mais à des règles du jeu qui ne peuvent pas lui permettre d'atteindre l'équilibre sans sacrifier le service public de santé.

Notre centre hospitalier « les hôpitaux du sud Manche » ne paye plus depuis de très nombreuses années ses charges sociales (car dans l'incapacité de le faire), entraînant une dette sociale

abyssale de l'Etat estimée à 87 millions d'euros à l'horizon 2030 si la trajectoire reste la même.

En responsabilité, la priorité des priorités reste toujours pour moi le maintien des urgences sur Granville.

Avec d'autres élus, avec le directeur de l'hôpital, Monsieur Allombert, et la commission médicale d'établissement présidée par le docteur Mignot, nous mettons tout en œuvre pour cela et nous avons obtenu l'implantation d'une IRM, une restructuration de l'offre de soins qui permet le maintien de l'activité de ces urgences.

Je citerai la création du court séjour gériatrique de 30 lits, l'implantation d'une unité cognitivo-comportementale, l'agrandissement du service de soins médicaux et de réadaptation, l'extension du Normandy porté par le groupe LNA.

Dans le cadre du SEGUR santé, le site de Granville a bénéficié de 5 200 000 euros d'investissements co-financés par la Région et l'Etat.

Mais tout cela reste fragile.

Comme maire, je m'oblige à être très prudent et à éviter toute naïveté.

L'économiste Jean Pisani Ferry, qui remet régulièrement des rapports à Matignon, précisait en octobre dernier je cite « dans la santé, on a une densité hospitalière supérieure à celle de nos voisins européens, même si les Français, en dehors des urgences, sont prêts à faire des kilomètres pour se faire opérer au CHU des grandes villes les plus proches ».

Tout est dit dans cette citation où l'économiste répondait à une question portant sur les orientations à faire pour trouver des pistes d'économie. Et il est clair qu'une partie de nos décideurs n'ont qu'une vision statistique de l'état actuel de notre système de santé.

Je redoute d'ailleurs, si l'on devait un jour gagner un temps de parcours significatif entre Granville et Avranches, que cela ne serve de prétexte, ensuite, à la fin des Urgences sur le site Granvillais.

Je considère qu'une réduction importante du temps de trajet d'hôpital à hôpital risquerait donc d'orienter les décideurs à la recherche d'économie d'échelle, vers la centralisation des urgences sur le seul site équipé du plateau technique qui est celui d'Avranches.

Mon raisonnement est bien évidemment porté en rapport avec la situation financière des hôpitaux du sud Manche.

Cette crainte n'est absolument pas partagée par un bon nombre d'autres élus qui défendent une voie express entre Granville et Avranches, c'est leur droit mais ma crainte, permettez-moi de l'avoir.

Je n'ai pas en effet oublié que le territoire Granvillais a avalé des couleuvres dans le passé sur le volet de la santé en commençant par la fermeture de la maternité.

De manière plus générale, concernant l'axe Granville Avranches, j'ai toujours réclamé le traitement des points noirs de notre secteur et toujours défendu des zones de contournement ainsi que de nouvelles zones de dépassement pour rendre plus fluide la circulation et renforcer la sécurité. Je souhaite qu'un projet aboutisse très rapidement.

Comme je l'ai publiquement dit à plusieurs reprises : les contournements des zones noires dont celles du Croissant et de la Havaudière sont pour moi prioritaires.

Pour en revenir à la santé, depuis l'automne 2020, nous nous sommes battus aux côtés de professionnels de la santé pour

obtenir de l'ARS un agrément pour implanter sur Granville un centre de dialyse.

Le 28 octobre dernier, le directeur général de l'ARS a notifié à l'association AUB, l'autorisation d'exploiter une telle structure sur du foncier appartenant aujourd'hui à la ville de Granville.

Un centre de dialyse sera donc bien construit à Saint-Nicolas derrière le centre commercial à la place de l'ancien restaurant scolaire de Pierre et Marie Curie. Cette construction impliquera le transfert du city stade qui sera reconstruit dans le quartier derrière l'école Simone Veil.

Autre sujet : le 8 juillet dernier nous avons posé la première pierre de la résidence inclusive et intergénérationnelle, rue du Saussey. Ce projet illustre parfaitement comment l'action de la Ville peut et doit permettre à tous de bien vivre à Granville.

Cette résidence sera constituée de 67 logements, d'un espace micro-crèche d'une capacité de 12 places, d'un local bricolage, d'une salle de sport, d'une salle de convivialité et de jardins partagés.

Le site en cours de construction sera un lieu à vivre répondant à quatre objectifs :

- Favoriser un renouvellement générationnel dans notre ville
- Permettre aux seniors de trouver des logements adaptés
- Favoriser l'accès au logement locatif pour les jeunes et les ménages
- Et intégrer des publics en situation d'handicap.

Ce projet a été rendu possible grâce à la coopération de différents partenaires qui travaillent à nos côtés depuis septembre 2020, moment où nous avons décidé de la création d'une telle structure : la MSA des côtes Normandes, le

département, l'AGAPEI, GTM qui cofinance une partie de l'aide à la pierre et Manche Habitat qui a été retenu pour la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Après concours, le programme architectural a été attribué au cabinet Granvillais LCAU car il répondait aux besoins cruciaux des transitions écologiques et énergétiques. En effet, la production d'énergie sera assurée par de la géothermie. Au niveau architectural, c'est un projet de très grande qualité.

Le projet de la résidence inclusive et intergénérationnelle a été reconnu comme précurseur et innovant. Le département et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ont attribué une enveloppe financière annuelle pour son fonctionnement de 150 000 € pendant 7 ans. Elle financera la gestion et l'animation de cette résidence qui sera assurée par la ville.

Cette reconnaissance a été possible grâce aussi à l'AGAPEI, Association Granvillaise des Amis et Parents de personnes en situation de handicap, partenaire de la ville en tant que porteur de projet habitat inclusif.

La résidence inclusive et intergénérationnelle sera bien plus que 67 logements.

Elle représente notre engagement envers l'inclusivité, la diversité et l'égalité. Nous créerons un lieu de vie où chaque résident, quelle que soit sa condition physique, mentale ou sociale, pourra se sentir chez lui, soutenu et valorisé.

Le point fort de ce projet dont le coût de construction est de l'ordre de 14 millions d'euros sera bien évidemment la mise en place de services de soutien et de programmes de vie en communauté pour encourager l'interaction sociale et l'entraide.

L'accès au logement pour tous est l'un de nos axes prioritaires depuis le début de ce mandat. La pré commercialisation des logements de l'ancien groupe scolaire de Jean Macé a débuté l'été dernier.

Hormis l'acquisition classique, le programme prévoit 23 logements sociaux portés par le bailleur La Rance et 12 logements en accession à la propriété à prix maîtrisés, avec une décote sur le prix de vente et destinés aux primo accédants, sous critères.

La résidence du Lude dont la première tranche comportera 35 logements exclusivement sociaux est en cours de construction.

Le programme rue Barbey d'Aurevilly est lui très avancé.

Il accueillera dans quelques mois des résidents dans 20 logements collectifs et 6 maisons individuelles.

Les programmes du Lude et de la rue Barbey d'Aurevilly sont assurés par la SA Coutances Granville dont la ville est actionnaire tout comme celui de la rue Winston Churchill dont la construction de 12 logements débutera prochainement.

La réhabilitation de Bazeilles, elle, a été avant tout pensée pour répondre aux besoins des jeunes actifs qui sortent des foyers des jeunes travailleurs avec un objectif de mixité sociale. 14 appartements seront aménagés dans le cadre de la réhabilitation des étages qui étaient jusqu'ici désaffectés.

Ce projet doit également permettre à la ville la mise aux normes de l'accessibilité des salles communales dont la salle des mariages avec la création d'un ascenseur. Il a pris beaucoup de retard du fait des délais liés au classement du bâtiment en monument historique mais il est maintenant sur les bons rails.

Il faut que chacun puisse trouver un logement qui convienne à chaque situation, et à chaque âge, et nous souhaitons aussi faciliter l'accession à la propriété des jeunes et des ménages.

A notre demande, ainsi qu'à celles d'autres collectivités comme la ville de Cherbourg, Manche Calvados Habitation vient de créer un organisme foncier solidaire. Il mènera un programme de construction de logements rue de la Fontaine qui seront mis en vente par le biais d'un bail réel solidaire (BRS). Il s'agit d'un dispositif d'accession à la propriété. Il permet à des ménages modestes de devenir propriétaires d'un logement neuf en n'achetant que le bâti (le terrain restant à la foncière) et ce, à prix abordable.

Dans ce cadre, la Ville de Granville cèdera le terrain à l'office foncier solidaire à un prix inférieur que celui du marché pour atténuer le prix d'achat au profit des futurs acquéreurs. Le projet se fera sur 2 bâtiments distincts avec comme programme la construction de 23 logements disposant de terrasses ou de jardins.

Innover, trouver des solutions qui sortent de l'ordinaire pour mener une réelle politique du logement nous anime donc au quotidien car c'est bien en innovant que nous apporterons une réponse concrète aux retraités, aux jeunes, aux ménages et aux personnes en difficulté qui sont dans l'impossibilité de se loger.

Nous avons réalisé un acte politique fort en imposant un règlement aux propriétaires mettant à la location leurs biens immobiliers pour des courts séjours touristiques par l'intermédiaire de plateformes type AirBnB et aux autres, en lien avec Granville Terre Mer.

Depuis mai dernier, les logements ainsi loués doivent tous être enregistrés auprès de la mairie, et il n'est plus possible pour les particuliers de louer plusieurs biens.

Nous allons maintenant travailler sur le cas des sociétés qui mettent en location des biens exclusivement réservés à du court séjour touristique.

Cette mesure a pour but de diminuer la pression que ces locations font peser sur le marché de l'immobilier et de rendre plus facile l'accès au logement pour les gens d'ici qui travaillent ici et qui veulent rester vivre ici !

Notre engagement porte sur la solidarité. À ce titre, nous devons répondre aux besoins des personnes à faible niveau de ressources qui sont en situation d'isolement ou d'exclusion sociale.

En partenariat avec le bailleur social la SA Coutances Granville, nous travaillons avec l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte de la manche (l'ADSEAM) sur un projet de maison relais.

Une maison relais constitue une forme d'habitat adapté qui répond aux besoins des personnes rencontrant des difficultés de parcours résidentiels. Cette maison relais composée de 25 petits appartements type studio sera construite avenue des Matignons à la limite du stade Louis Dior avec une façade donnant sur la place du 11 novembre.

De son côté, l'USG a aussi des besoins en termes d'espaces. La ville l'accompagnera pour ses projets.

Notre politique de la ville s'appuie sur la transition écologique. Nous nous sommes engagés dès 2020 pour intégrer les territoires engagés sous l'égide de l'ADEME pour rendre notre ville attractive et durable, viser la sobriété énergétique et environnementale, améliorer le cadre de vie et la santé de la

population, assurer et préserver nos approvisionnements en ressources et en énergie et renforcer la résilience face aux changements climatiques.

Le 17 avril dernier, nous avons rejoint le cercle très restreint des villes françaises qui détiennent 2 étoiles du label Climat – Air – Energie.

Cette distinction ne concerne aujourd'hui qu'une quarantaine de villes en France. Elle est importante car elle reflète l'engagement de la ville qui a structuré un plan d'actions comprenant 45 chantiers très transversaux.

Lors de l'obtention de ce label, deux tiers de ces actions étaient déjà réalisés ou en cours de mise en œuvre : parmi celles-ci, on peut citer la mise en place d'itinéraires et de stationnements vélos, l'optimisation de l'extinction de l'éclairage nocturne, les travaux importants de rénovation énergétique des bâtiments municipaux ou encore la végétalisation des espaces publics, l'adoption de la Charte de l'arbre, l'aide à l'achat de vélos pour les habitants et aussi la volonté politique partagée avec GTM sur le déploiement des mobilités douces et le développement du transport urbain gratuit.

Concernant l'aide à l'achat de vélos, la ville a versé 135 000 € de prime aux habitants depuis la mise en place de cette action en 2022. La moyenne d'aide octroyée s'élève à 343 € par vélo.

Cette action forte est socialement équitable puisque la prime est modulable en fonction des revenus et permet donc de donner du pouvoir d'achat aux habitants qui en ont le plus besoin.

La commission d'attribution du label a également salué des actions volontaristes comme la création de la société de projet « Energies Granvillaises » pour la mise en place d'ombrières photovoltaïques sur un terrain communal rue du Mesnil. Elles couvriront les besoins en électricité de 241 foyers.

Sur les 45 actions programmées elle a aussi salué la forte augmentation de la qualité des repas proposés dans les cantines scolaires avec des produits labellisés et bio. En jours ouvrés et en dehors des vacances scolaires, notre cuisine centrale fournit 1050 repas dont 500 pour les scolaires.

58 % des produits cuisinés proviennent dorénavant de la filière bio et labélisés contre 9 % en 2020 !

Dans ce domaine, la commission a également apprécié l'engagement de la ville qui a signé une convention avec OSE pour lui mettre à disposition 1 HA 3 de terres agricoles appartenant au CCAS de la ville. L'association y produira des légumes bio pour notre cuisine centrale.

Nous avons aussi comme projet avec Granville Terre et Mer d'implanter une production d'électricité en photovoltaïque sur les 2 ha 29 de l'ancienne déchetterie de Mallouet. Une société de projet sera créée avec GTM et d'autres acteurs dont la société d'économie mixte West Energie et la coopérative Enercoop.

Nous avons signé le 01^{er} juillet dernier une charte avec différents partenaires dont des acteurs économiques, des associations et des structures gestionnaires sur la régulation de la fréquentation à Chausey.

Il s'agit d'une première étape d'un processus de travail en commun avec GTM avec qui nous avons créé un comité de pilotage dès 2020. Cette charte engage les compagnies maritimes de Granville et de Saint Malo à ne pas dépasser le nombre de 2000 passagers dans une même journée, toutes populations confondues.

Certains estiment que ce n'est pas suffisant. Je leur réponds que 2000 c'est 20 % de moins que la fréquentation journalière enregistrée lors des pics ces dernières années. C'est une première étape importante et en responsabilité nous devons

aussi tenir compte de tous les usages de l'Archipel, y compris économiques, tant qu'ils ne compromettent pas la sauvegarde du site.

L'année 2024 a été intense au niveau de travaux sur nos bâtiments.

En décembre dernier, nous avons inauguré sur le site du centre de loisir Château Bonheur les premiers gros travaux d'isolation thermique qui ont été réalisés avec l'installation d'une chaufferie bois. Ces travaux d'un million d'euros ont bénéficié de 553 000 € de subventions de l'état.

Les travaux sur l'ancien groupe scolaire Pierre et Marie Curie ont quant à eux commencé en mai dernier. D'un montant de 2 millions 200 000 euros, ils sont co financés à hauteur de 80 %. Ce site ouvrira à la fin de cette année et accueillera la mission locale ainsi que le nouveau centre socio culturel de cohésion sociale.

Les habitants de Granville peuvent depuis quelques mois déambuler lors du marché de Saint Nicolas sur la place du 11 novembre qui a été totalement rénovée avec une noue et des zones de cheminement plus doux et végétalisés.

2025 sera tout aussi intense en termes de gros chantier.

Les travaux d'aménagement du centre-ville ont commencé en octobre dernier pour une durée d'un an.

Le monument aux morts a été démonté et sera repositionné au niveau d'une clairière urbaine qui sera créée avec l'ajout de plaques commémoratives honorant les Granvillais morts pour la France. Je tiens à remercier les associations patriotiques et plus particulièrement le souvenir français et le comité Marland pour leur participation active à ce projet.

Concernant l'aménagement du centre-ville, certains acteurs économiques nous ont beaucoup reproché, parfois avec outrance, de ne pas assez tenir compte des nécessités liées au stationnement. Nous comprenons ces inquiétudes. Les places supprimées ont d'ailleurs été compensées. Mais notre responsabilité est aussi de donner à la ville un centre en phase avec les enjeux d'aujourd'hui et les attentes des Granvillais.

Ces reproches seraient légitimes si nous n'avions pas agi en amont pour créer des alternatives au tout voiture.

Or, depuis 2020, nous avons travaillé sur ces alternatives en déployant le transport urbain gratuit. Il a été élargi depuis par GTM aux quatre communes du canton. Et sa fréquentation ne cesse d'augmenter. En juillet et août dernier, 150 000 montées ont été enregistrées à bord des bus NEVA.

Combien de territoires comparables en France peuvent se vanter d'un tel réseau ?

Lors des pics saisonniers, le centre-ville est saturé, mais cette saturation va au-delà d'une simple question de places de parking. Ce sont tous les axes du centre-ville qui se trouvent engorgés par une circulation qu'il ne peut pas accueillir.

A notre sens, ce problème doit être traité par une offre de navettes via des parkings relais.

Nous avons testé cet été une navette gratuite du parking des lycées vers le centre, les vendredi, samedi et dimanche de 10 heures à minuit toutes les 15 minutes.

Force est de constater qu'avec 460 montées certains jours, cette offre répond à un réel besoin.

Ce type d'offre doit être amplifié et pérennisé, d'autant que ce genre de navette ne s'adresse pas qu'aux touristes mais

concerne aussi les habitants de Granville vivant en périphérie et ceux des communes voisines.

C'est bien en innovant par des solutions de déplacements structurées qu'avec la communauté de communes, nous trouverons des solutions pour que notre ville reste agréable et vivante, mais aussi attractive pour l'ensemble des acteurs, dont les commerçants !

Les travaux du centre-ville, comme tous gros chantiers, entraînent des contraintes. La ville accompagne les commerçants touchés par les travaux en les soutenant dans diverses opérations de dynamisation commerciale.

D'un point de vue purement économique, ces travaux qui s'élèvent à plus de 5 millions d'euros sont principalement réalisés par des entreprises implantées localement : TECAM, Eurovia et CEGELEC ; ce qui assure pour elles la garantie d'un carnet de commande de plusieurs mois, ce qui n'est pas neutre dans le contexte économique actuel.

La maîtrise d'œuvre chargée de la réhabilitation de la halle aux blés a présenté ses esquisses en fin d'année.

Pour ce projet, nous travaillons sur deux scénarios en parallèle. Le premier reste la réhabilitation du site pour en faire un pôle de conservation des œuvres. Estimé à presque 3 millions d'euros, cette réhabilitation ne pourra pas se faire si nous n'obtenons pas de co-financements.

Le principe de réalité nous oblige en effet. Or, nous avons le devoir de créer un centre de conservation des œuvres pour nos différents musées, lieu fondamental au service de l'étude, de la conservation, de la restauration et de valorisation des collections qui se veut un préalable à la réhabilitation et à la réouverture du musée d'art et d'histoire dans le Logis du Roi.

Par conséquent, si le projet de la halle au blé ne peut vraiment pas se faire faute de co financement, nous devons construire un centre neuf sur un terrain appartenant à la ville en périphérie.

Ce second scénario est donc aussi étudié en parallèle sachant qu'un centre de conservation doit répondre à des besoins spécifiques pour des raisons hygrométriques et que les réserves doivent être étanches et opaques dans un bâtiment le plus inerte possible.

Dans un contexte politique nationale compliquée où certains agitent toujours le drapeau de la haine et de la peur, notre volonté de faire de Granville accueillante et agréable à tous se traduit aussi par une politique sportive et culturelle diversifiée.

Nous croyons au « Vivre ensemble ».

Je salue les évènements sportifs et culturels initiés par les services de la ville lors de cette année particulière dédiée aux jeux olympiques où le 30 mai dernier la foule accompagnait le passage de la flamme. Je remercie vivement les associations et clubs sportifs qui se sont associés à cet évènement.

L'année 2024 a été en effet ponctuée de rendez-vous sportifs en marge des JO de Paris, à l'image d'un événement culture urbaine proposé au skate park qui a ravi de très nombreux jeunes.

Je salue d'autres initiatives privées comme celle du Normandy qui, fin août, a permis à 35 de ses patients de joindre en vélo la capitale pour assister aux jeux paralympiques

Je salue le bel évènement « les enjambées » proposé dans le cadre d'un partenariat entre la ville, le Leurre et la compagnie Tourner la page qui a entraîné le public le 19 juillet dernier aux

quatre coins de la ville. Cet événement clôturé par un bal sous les étoiles au parvis des Herbières a été un moment de partage fort entre les artistes et les spectateurs – danseurs.

Je salue avec ferveur et bonheur le chantier théâtre « Notre 3^{ème} peau » donné dans le quartier Saint Nicolas du 02 au 08 octobre dernier qui a transformé temporairement certains lieux en repensant l'habitat de manière vivant et poétique.

Ce chantier théâtre a permis aux habitants, toutes générations confondues, des scolaires aux seniors d'être acteurs et spectateurs de moments forts. Cette belle réussite est bien évidemment due à la compagnie Mycelium mais aussi à différents services de la ville qui se sont pleinement investis au côté de l'équipe de l'Archipel qui est à l'origine de ce projet.

Je profite de cet instant pour rappeler publiquement à quel point l'implication des cadres et agents de la ville, du CCAS et de l'EPIC Archipel est sans faille. Elle doit être saluée par nous tous.

Les quelques 314 agents de la ville sont au service de tous les administrés. Je sais pouvoir compter sur eux pour qu'en 2025 ils continuent à œuvrer dans l'intérêt général au profit de toutes les Granvillaises et tous les Granvillais, sous la direction de notre Directrice Générale des Services, Myriam Jacob, que je salue ce soir.

Il y a 1 an, un jeune entrepreneur Granvillais, Arnaud Guillaume, m'avait interpellé sur la grande difficulté de trouver des locaux en centre-ville à prix abordable.

Nous avons en quelques semaines travaillé sur un projet de colocation professionnelle et en février dernier, 8 jeunes entrepreneurs - créateurs ont pu rejoindre en centre-ville 140 m² en espaces de travail. Cet espace, ils l'ont appelé le « Demi

lieu ». L'objectif remarquable de ces jeunes entrepreneurs est également de transmettre leurs savoirs faire grâce à des ateliers et des animations à destination du grand public - photo, vidéo, gravure, graphisme - qui font vivre le lieu.

Ces jeunes entrepreneurs ont créé leur entreprise avec un dimensionnement social, sociétal et humain très fort et cette vision entrepreneuriale force mon respect.

Je suis également fier de la réussite de la marque de vêtement Amour Collective qui a été retenue par des personnalités médiatisées pour les habiller lors de séquences des JO regardés par plusieurs millions de téléspectateurs.

La jeune dirigeante et créatrice de mode d'Amour collective Cassandra Lemeilleur nous prouve qu'il est possible de créer ici, dans notre territoire, des entreprises basées sur l'économie circulaire, inclusive et capable de trouver une reconnaissance nationale.

Enfin, pour parler une nouvelle fois de la nécessaire solidarité qui structure notre action, nous avons initié l'été dernier une action qui m'est très chère que nous avons appelé « Vacances solidaires » en partenariat avec l'association ERA 93 basée en Seine-Saint-Denis et le camping intercommunal Donville-Granville.

Nous avons en effet accueilli cet été, grâce à une forte coopération entre nos services communaux, dont l'AGORA et nos partenaires, des familles migrantes mono parentales avec des jeunes enfants. Le temps d'un court séjour, elles ont pu profiter du havre de paix qu'est Granville.

Cette opération qui s'inscrit aussi dans l'engagement que la Ville a pris auprès de l'UNICEF pour promouvoir les droits de l'enfant, lutter contre l'exclusion, et contre toute forme de discrimination, nous la souhaitons durable.

Elle a été possible grâce au soutien de nos collègues élus des villes de Saint Ouen et de Donville les Bains et de différents partenaires dont la SNCF, la région et le délégataire du centre aquatique.

La ville a aussi cette année renouvelé son partenariat avec Unis-cité et accueille au sein du pôle sénior 4 jeunes en service civique qui ont pour mission de visiter à domicile les seniors les plus isolés.

L'année prochaine sera particulière puisqu'en 2026 le conseil municipal sera renouvelé.

En attendant ces échéances importantes, mon équipe municipale et moi-même allons continuer l'action commencée avec la même volonté qui nous anime depuis le début pour servir l'intérêt général.

Nous continuerons à être au côté de nos pêcheurs et conchyliculteurs car la filière pêche de Granville doit être défendue. Me concernant, avec d'autres élus du territoire, je continuerai à dénoncer la perspective d'une zone de protection forte autour de l'archipel de Chausey car elle aurait un impact négatif sur l'ensemble socio-économique du bassin granvillais, engendrant un déclin des activités économiques, artisanales et commerciales. Nous continuerons avec le GIP du Marité et le département à nous mobiliser pour que le dernier terre-neuvier français puisse être sauvé.

Avant la fin de cette année, sans doute sera-t-il temps de faire un bilan de notre action. D'ici là, nous continuerons à travailler dans une démarche engagée avec nos convictions.

Je tiens ce soir à saluer l'attitude des groupes de la minorité municipale qui ne sont pas dans une opposition stérile et provocatrice.

J'ai toujours affirmé que la dette d'une ville était nécessaire pour envisager les investissements structurants mais que cette dette devait être impérativement maîtrisée pour ne pas plomber les actions des générations futures.

L'encours de la dette de la ville, tous budgets confondus (c'est-à-dire ville et CCAS) est passé de 25 094 000 euros au 1^{er} janvier 2020 à 18 103 000 euros ce 1^{er} janvier, soit une baisse de 28 % représentant presque 7 millions d'euros dont 4,5 millions pour le budget principal de la ville.

Dans un contexte budgétaire plus que difficile, cette maîtrise de la dette devrait permettre à la ville d'emprunter à nouveau pour financer une partie des projets importants comme St Paul, la réhabilitation de la Halle aux Blés ou la construction d'un nouveau pôle de conservation et ensuite le musée du Logis du Roi.

Mais, à la fin de ce mandat, nous laisserons à nos successeurs un encours de dette tous budgets agrégés qui ne sera pas en augmentation par rapport au 1^{er} janvier 2020.

Pour Saint Paul, si le prochain conseil municipal du 24 janvier valide le projet, les travaux pourraient commencer à la fin de cette année et porteront sur le clos et couvert, le second œuvre, la taille de pierre, la rénovation des vitraux, les équipements, la scène et les gradins ainsi que l'éclairage scénique.

Estimés à 6,7 M€, ils devraient permettre l'ouverture de l'édifice en 2027 / 2028.

Ces travaux constitueront ce que l'on peut appeler la tranche une.

La prochaine municipalité pourra ensuite entreprendre les travaux d'aménagement du dôme et des étages mais dès 2027-2028, Saint Paul deviendra un tiers lieu hybride où la ville élaborera une programmation culturelle, artistique et évènementielle pluridisciplinaire.

Le spectacle vivant aura sa place dans Saint Paul en lien avec l'Archipel.

Saint Paul sera aussi un espace dédié aux arts visuels (résidences, expositions, artothèque). Des ateliers de transmissions des savoirs faire verront aussi le jour dans ce lieu atypique qui sera aussi un lieu de scène musicale.

Nous voulons faire de Saint Paul un lieu foisonnant où les associations auront aussi un rôle à jouer, où l'artisanat d'art sera présent et où des salons et forums seront organisés.

Je souhaite conclure en remerciant sincèrement nos différents partenaires sans qui la vie de la cité ne serait pas ce qu'elle est.

Merci donc à nos partenaires institutionnels, aux forces vives, aux bailleurs sociaux.

Un mot au passage sur le casino, notre délégataire. La rumeur d'une éventuelle légalisation des paris en ligne fait planer une certaine inquiétude : A mes yeux, elle entraînerait des risques considérables sur les addictions aux jeux tout en menaçant l'activité et les emplois de notre casino.

Merci aux différentes associations qu'elles soient patriotiques, patrimoniales, caritatives, culturelles, culturelles ou sportives. Toutes ces associations s'investissent pour le bien vivre ensemble.

Merci aux pompiers, à la Croix rouge et à la SNSM toujours à nos côtés avec les forces de l'ordre pour nous accompagner dans la préparation d'événements.

Un merci particulier à l'association Présence Dior qui gère le Musée Dior en étroite collaboration avec la ville et qui travaille sur un projet d'agrandissement et de mise aux normes de l'accessibilité du musée. Ce dossier avance et devrait faire l'objet d'une validation du conseil municipal dans les prochains mois.

Je vous renouvelle à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux, en vous souhaitant une bonne santé et aussi du bonheur partagé avec toutes celles et ceux qui vous sont chers.